

Frais de déplacement au Québec

Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**
Président-directeur-général

Année financière
2016-2017

Trimestre
Janvier à mars

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Taxi aller/retour - Allocution au Cercle canadien de Montréal	16 janvier 2017	Montréal					21,10 \$	taxi
Exercice des fonctions au siège de Québec	18 et 19 janvier 2017	Québec		8,00 \$	140,76 \$	93,17 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	1 et 2 février 2017	Québec		8,00 \$	140,76 \$	93,17 \$		
Stationnement - Repas avec intervenant du secteur financier	3 février 2017	Montréal					4,83 \$	stationnement
Stationnement - Conseil d'administration de Finance Montréal	13 février 2017	Montréal					6,96 \$	stationnement
Exercice des fonctions au siège de Québec	15 et 16 février 2017	Québec		8,00 \$	181,13 \$	40,43 \$	6,09 \$	stationnement
Exercice des fonctions au siège de Québec	26 et 27 mars 2017	Québec		8,00 \$	140,76 \$	69,72 \$		

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

A noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites: son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.